

LES 27^e ENTRETIENS DU CENTRE JACQUES CARTIER

LES DISTRACTIONS AU VOLANT

QUÉBEC
MUSÉE DE LA CIVILISATION
7 ET 8 OCTOBRE
2014

Partenaires de l'événement



• Ministère des Transports
• Société de l'assurance automobile

THÈME

Les distractions au volant, telles que l'utilisation du téléphone portable / cellulaire, constituent un facteur de risque d'accident de la route en pleine expansion.

Véritable enjeu de sécurité routière autant que phénomène de société incontournable, les distractions au volant représentent l'un des plus importants problèmes auxquels fait face le conducteur d'aujourd'hui.

Si certaines sources de distraction existent depuis l'invention de l'automobile, comme l'interaction avec les passagers, le fait de fumer ou de manger en conduisant, d'autres sont apparues avec le déploiement des technologies embarquées (GPS, téléphonie mobile, lecteur DVD, écrans DEL) et les sollicitations visuelles en bordure de route toujours plus attrayantes (affichage publicitaire, par exemple).

Aujourd'hui, plus de 24 millions de Français ont un téléphone intelligent, et selon une récente enquête menée par la SOFRES, un institut de sondage français, 61 % des conducteurs âgés de moins de 35 ans lisent leurs textos en conduisant. Au Québec, un sondage réalisé en 2013 par la firme SOM révèle que 99 % des Québécois considèrent qu'écrire ou lire un message texte en conduisant est assez ou très dangereux, mais 19 % avouent qu'il leur arrive de le faire. Les sources de distraction embarquées, comme le téléphone portable/cellulaire, peuvent détourner l'attention du conducteur à plusieurs niveaux, sur le plan auditif, visuel ou cognitif. Par exemple, écrire un message tout en conduisant oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne 5 secondes tout en portant une partie de son attention sur la tâche d'écrire.

Plusieurs pays, États ou provinces disposent de lois pour lutter contre les différentes sources de distraction au volant. Cependant, la législation seule ne règlera pas tout. L'application des lois doit être accompagnée de diverses mesures de sensibilisation et d'éducation de la population. Tout comme pour l'alcool au volant, un changement social doit s'opérer pour que la société en vienne à juger inacceptable la pratique de texter au volant ou de laisser son attention être détournée pendant la conduite.

« L'ensemble des sources de distraction du conducteur sera abordé au cours de ce colloque, comme autant de facteurs contributifs à l'insécurité routière. »



distraction

LES 27^e ENTRETIENS JACQUES CARTIER

LES DISTRACTIONS AU VOLANT

Comité scientifique

FRANÇOIS BELLAVANCE

Directeur du Réseau de recherche en sécurité routière, professeur titulaire, HEC Montréal, Québec

MÉLANIE DUBÉ

Chargée de recherche, Direction de la sécurité en transport, ministère des Transports du Québec, Québec

EMMANUELLE DUPONT

Chercheur senior, Département Études et Recherches, Institut Belge pour la Sécurité Routière, Bruxelles, Belgique

BERNARD LAUMON

Directeur du Département Transport Santé Sécurité de l'Institut français des Sciences et des Technologies pour les Transports, l'Aménagement et les Réseaux, Lyon, France

BENOÎT HIRON

Chef de groupe Sécurité des usagers et des déplacements, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, France

LYNE VÉZINA

Directrice des études et des stratégies en sécurité routière, Société de l'assurance automobile du Québec, Québec

Comité organisateur

YVAN CASTEELS

Responsable de l'Observatoire belge de la sécurité routière, Département Études et Recherches, Institut Belge pour la Sécurité Routière, Bruxelles, Belgique

VIRGINIE ÉTIENNE

Ingénieur de Recherche, Institut français des Sciences et des Technologies pour les Transports, l'Aménagement et les Réseaux, Lyon, France

DIANE-MICHÈLE POTVIN

Conseillère aux Affaires internationales, Direction de la sécurité en transport, ministère des Transports du Québec, Québec

PASCAL RAOUL

Directeur de la Mobilité du département du Rhône, Lyon, France

JOËL VALMAIN

Conseiller technique Europe International du Délégué Interministériel à la Sécurité routière, Ministère de l'Intérieur, France

Lieu

Musée de la civilisation

AUDITORIUM ROLAND-ARPIN

85, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1K 8R2
CANADA

T 418 643-2158

Dates

7 et 8 octobre 2014

Durée

2 jours

Coût d'inscription

Inscription générale	150 \$
Inscription hâtive*	135 \$
Inscription étudiante	50 \$

* Avant le 1^{er} septembre 2014

MARDI

7 OCTOBRE 2014

9 h

Accueil et inscription

10 h

Mot de bienvenue par M. Patrick Voyer, membre du comité exécutif et responsable de la sécurité publique à la Ville de Québec

10 h 10

Présentation du colloque par les présidents Joël Valmain, France, et François Bellavance, Québec

10 h 20

Ouverture du colloque par le ministre des Transports, Québec, M. Robert Poëti (à confirmer)

10 h 40

Intervention du Préfet et Délégué interministériel à la sécurité routière, France, M. Jean-Robert Lopez

11 h

Intervention de l'Attaché à la Direction Sécurité routière de la Direction générale Transport routier du ministère fédéral de la mobilité, Belgique, M. André Tourneur

11 h 15

MÉLANIE DUBÉ

Chargée de recherche, Direction de la sécurité en transport, ministère des Transports du Québec, Québec

L'approche québécoise pour un système sûr : un outil d'aide à l'analyse pour réduire les distractions au volant.

11 h 30

Le point de vue de l'Organisation mondiale de la Santé

PIERRE MAURICE, M.D., M.B.A., FRCPC

Chef d'unité scientifique Institut national de santé publique du Québec, Directeur du Centre collaborateur OMS du Québec pour la promotion de la sécurité et la prévention des traumatismes

11 h 45

Intervention du directeur de la Direction de la Mobilité, Département du Rhône, Lyon, France, M. Pascal Raoul

12 h

Période de questions

12 h 15

Dîner

14 h

THÈME 1

COMPORTEMENT

Modératrice : LYNE VÉZINA

Directrice des études et stratégies en sécurité routière, Société de l'assurance automobile du Québec, Québec

14 h

MARIO MONTÉGIANI

Statisticien, Société de l'assurance automobile du Québec, Québec

Le profil de la distraction au Québec et outils de sensibilisation.

14 h 30

SOPHIE FEGUEUX

Médecin et conseillère technique « Santé » du Délégué Interministériel à la Sécurité Routière, France

Les aspects médicaux liés aux distractions au volant.

15 h

MARIE-CLAUDE OUIMET, Ph. D.

Professeure adjointe, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Département des sciences de la santé communautaire, Université de Sherbrooke Campus de Longueuil, Québec

Les effets de la distraction chez les jeunes conducteurs : résultats d'études en simulation de conduite et sur route.

15 h 30

VÉRONIQUE HUTH, Ph. D.

Docteur en psychologie de l'ingénierie et du trafic (chercheuse allemande associée au Lescot), Institut français des Sciences et des Technologies pour les Transports, l'Aménagement et les Réseaux

L'état des connaissances sur les habitudes, les stratégies et les tentations concernant l'utilisation du téléphone portable au volant.

16 h

FRANÇOIS RIGUELLE

Chercheur au Centre de connaissance de l'Institut Belge de la Sécurité routière, Bruxelles

Utilisation du GSM et manipulation d'autres objets pendant la conduite sur le réseau routier belge.

16 h 30

Communications affichées

17 h à 19 h

ÉVÈNEMENT SIGNATURE

Grand hall central du Musée de la civilisation

Signature d'un Accord de coopération en sécurité routière entre le ministère des Transports du Québec et l'Institut français des Sciences et des Technologies pour les Transports, l'Aménagement et les Réseaux.

MERCREDI

8 OCTOBRE 2014

9 h

THÈME 2 VÉHICULES ET RÉGLEMENTATION

Modérateur : YVAN CASTEELS
Responsable de l'Observatoire belge de la sécurité routière, Département Études et Recherches, Institut belge pour la Sécurité routière, Bruxelles, Belgique

9 h

SYLVAIN DUBOIS

Sergent Conseiller, Division sécurité routière et patrouilles spécialisées, Service de police de la Ville de Montréal

L'intervention policière, de la théorie à la pratique.

9 h 30

JOËL VALMAIN

Conseiller Technique Europe – International du Délégué Interministériel à la Sécurité routière, Direction à la Sécurité et à la Circulation routière, Ministère de l'Intérieur, Paris, France

Les nouvelles technologies embarquées et les aides à la conduite, la réglementation européenne et leur impact sur la formation des conducteurs.

10 h

MARC-ANDRÉ BÉLANGER

Conseiller en sécurité routière, Société de l'assurance automobile du Québec, Québec

Véhicules intelligents et automatisés : un état de situation à l'échelle nord-américaine.

10 h 30

Pause et communications affichées

11 h

ALEXANDRA FORT, Ph. D.
Chargée de recherche au Lescot, Institut français des Sciences et des Technologies pour les Transports, l'Aménagement et les Réseaux

Efficacité des systèmes d'alerte anti-collision sur le conducteur distrait.

11 h 30

MARTIN LAVALLIÈRE, Ph. D.
AgeLab, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA, États-Unis

Nouvelles technologies et conduite automobile : bénéfiques et risques à la conduite pour différents groupes d'âge de conducteurs.

12 h

JORDAN NAVARRO, Ph. D.
Enseignant-chercheur à l'Université Lumière Lyon 2, Laboratoire d'études des mécanismes cognitifs, Lyon, France

Comment l'écoute de la musique et d'autres contenus audio sont susceptibles de distraire les conducteurs et les cyclistes de leur activité de conduite ?

12 h 30

Période de questions

12 h 45

Dîner

14 h

THÈME 3 INFRASTRUCTURES

Modérateur : BENOÎT HIRON
Chef de groupe Sécurité des usagers et des déplacements, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, Lyon, France

14 h

CÉDRIC GALÉRA

Médecin et chercheur à l'Université de Bordeaux, France

Approche épidémiologique des effets de la multi-activité/distraction au volant.

14 h 30

LISE FOURNIER

Ingénieure, Direction de la sécurité en transport, ministère des Transports du Québec, Québec

L'ingénierie routière pour prévenir la distraction au volant et la somnolence.

15 h

NORMAND TEASDALE, Ph. D.

Professeur titulaire, Faculté de médecine, Département de kinésiologie, Université Laval, Québec

Distractions au volant lors de la conduite d'un véhicule lourd.

15 h 30

TABLE RONDE

Comment contrer le phénomène de la distraction au volant, comment se mobiliser ? Quelles sont les pistes d'actions ?

BERNARD LAUMON, MD, Ph. D., ing.
Directeur du département Transport, Santé Sécurité de l'Institut français des Sciences et des Technologies pour les Transports, l'Aménagement et les Réseaux, animateur et intervenant

RAMZI SALAMÉ, ing.

Titulaire de la chaire et Directeur du Master Fondation Renault-Université Saint-Joseph de Beyrouth en management de la sécurité routière, Liban

CLAUDE MORIN, ing.

Directeur de la sécurité en transport du ministère des Transports, Québec

JEAN-ROBERT LOPEZ

Préfet et Délégué interministériel à la sécurité routière, France

AWA SARR

Présidente de Laser International, Dakar, Sénégal

16 h 30

Remise du prix de la meilleure communication affichée par le président du Réseau de recherche en sécurité routière du Québec, M. François Bellavance

16 h 35

Mot de la fin et remerciements par les présidents du colloque

FICHE D'INSCRIPTION EN LIGNE

27^e Entretiens
du Centre Jacques-Cartier

LES DISTRACTIONS AU VOLANT

7-8 octobre 2014, à Québec

Adresse pour s'inscrire

<http://symposia.cirrelt.ca/dist-volant>

Paiement en ligne sécurisé

Coût d'inscription

Inscription générale 150 \$

Inscription hâtive
(avant le 1^{er} septembre 2014) 135 \$

Inscription étudiante 50 \$

Ne tardez
pas à **vous**
inscrire !



inscriptions

PARTENAIRES

français, québécois et belges
de l'événement



Décennie d'action pour la sécurité routière
2011-2020



CIRRELT

Centre interuniversitaire de recherche sur les
réseaux d'entreprise, la logistique et le transport,
QUÉBEC



Délégation à la Sécurité et à la Circulation
Routières, Ministère de l'Intérieur,
FRANCE



IFSTTAR

Institut français des Sciences et des Technologies
pour les Transports, l'Aménagement et les
Réseaux, FRANCE



LE CENTRE
JACQUES CARTIER

Le Centre Jacques Cartier,
FRANCE-QUÉBEC



Département du Rhône,
FRANCE



Service public fédéral
Mobilité et Transports
Mobilité et Sécurité routière

Service public fédéral Mobilité et Transports,
BELGIQUE



Réseau de recherche en sécurité routière,
QUÉBEC



Institut belge de sécurité routière



• Ministère des Transports
• Société de l'assurance automobile

Ministère des Transports
Société de l'assurance automobile du Québec